

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 1 (1955)
Heft: 7

Artikel: La légende de Guillaume Tell
Autor: Curiger, Othmar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Légende de Guillaume Tell

Réponses à une rubrique parue dans « Témoignage Chrétien » du 16 Juillet 1954 : « La Pomme suisse est chinoise ».

La légende de « Guillaume Tell » détiend le sort de susciter périodiquement dans le milieu des « esprits forts » les élucubrations de plume ou de bec, tendant à détruire cette légende entrée dans l'Histoire.

Cela a commencé avec le pasteur bernois Freudenberger qui, en 1760, fit paraître l'ouvrage : *Guillaume Tell, fable danoise*. « Il adopte l'attitude négative de l'école de Voltaire et se fonde sur la grande ressemblance qui existe entre l'histoire de Tell et celle de l'arbalétrier danois Tokko » (1).

Faisant abstraction de toute méthode critiquée les démolisseurs de légende franchèrent dans la suite, de la question, avec une désinvolture qui n'avait d'égale que leur ignorance des faits historiques. L'un d'eux, Georges Clemenceau, n'alla-t-il pas jusqu'à dire : « On nous représente l'insurrection des trois cantons contre les baillis autrichiens, dont l'existence même est problématique, comme le résultat de l'oppression et des exactions des seigneurs!... » La négation poussée à cet endroit devient d'une outrecuidance naïve à pleurer! Clemenceau avait-il au moins connaissance de l'existence du Pacte suisse de 1291? Il est permis d'en douter fortement (2).

Mais venons à notre sujet. Des études sérieuses, comme l'on s'en doute, mais qu'ignorent les plumitifs de toujours, ont été entreprises par les historiens au sujet des faits, chroniques, traditions et légendes qui entourent les origines de la Confédération suisse. Dès le XIX^e siècle toutes les opinions contradictoires ont été affrontées par les archivistes et historiens de Suisse et de l'étranger : Kopp, Vischer, Meyer von Knonau, Aloys Schulte, de Fourcault, Burekli, Nabholz, Auguste Bernoulli, Dierauer, Robert Durrer, Karl Meyer, etc.

En résumé succinct, voici ce qu'il appert des travaux historiques récents :

1° L'alliance fédérale suisse, dont le Pacte daté des premiers jours d'août 1291, muni des sceaux des trois cantons forestiers (Waldstaetten), Uri, Schwyz et Unterwalden, déposé aux archives d'Etat de Schwyz, aurait été suivi immédiatement de la conspiration. La révolte des conjurés aurait eu lieu avant et non pas après le serment de Rütli de décembre 1307 (3).

2° Il faut remarquer que le pasteur Freudenberger n'a pas eu connaissance de l'existence de la chronique du *Libre Blanc de Sarnen* écrit vers 1470 par le Secrétaire d'Etat Hans Schriber, document perdu depuis Tschudi (premier historien suisse, 1505-1592) et découvert plus tard dans les archives de Sarnen en 1855 et qui contient le texte original du récit des événements de la conjuration, de la légende de Tell (orthographe citée) et du Serment de Rütli (ou Grütli).

3° Voici une preuve importante de la véracité de la chronique de Sarnen au sujet d'une mention qu'il a été possible de vérifier matériellement.

« L'archiviste d'Etat d'Unterwalden, Robert Durrer, a entrepris des fouilles sur l'emplacement des châteaux d'Attinghausen (Uri) et de Landenberg (Obwald). Ces travaux ont fourni la preuve que ces châteaux avaient été l'objet d'une destruction violente : dans l'un des cas (Landenberg) on a dû reconnaître que le *Libre Blanc* manifestait une connaissance étonnante de ce château, détruit au XIII^e siècle et qu'il indiquait même l'emplacement de la cuisine. »

4° D'autre part, le professeur Dr Karl Meyer, de Zurich, conclut à l'unité de ces traditions. Au sujet de Tell, voici l'essentiel du rapport de Meyer dans un ouvrage paru en 1931.

« L'historicité du récit de l'exploit de Tell ne peut être étudiée que dans ses rapports avec les chroniques relatives à la fondation de la Confédération avec lesquelles il forme un tout inséparable. La thèse qui veut que l'histoire de Tell ait, à l'origine, fourni une légende « en soi » et n'ait été que plus tard et arbitrairement accouplée à une légende unterwaldienne et schwyzoise, n'est pas soutenable si l'on recourt aux sources.

« L'alliance des petits cantons contre « les héritiers du Roi Rodolphe de Habsbourg » à laquelle faisaient allusion les chroniqueurs sans pouvoir en fixer la date d'une façon un peu certaine, n'était autre que celle de 1291, dont le texte leur était inconnu.

« Ils la plaçaient vers 1292 et jusqu'à vers 1314. La disposition principale du pacte de 1291 confirme bien les chroniques anciennes, elle était dirigée contre les baillis étrangers, établis par les fils et héritiers du roi Rodolphe.

« La légende de Tell a été certainement très remaniée, le nom de l'arbalétrier repose probablement sur un malentendu. Elle contient aussi des arrangements et des groupements factices qu'un historien moderne relèverait aisément. Mais toujours suivant K. Meyer, le fond même du récit est authentique. En voici deux preuves :

« Quand le bailli étranger fit élever le chapeau (symbole de l'autorité fréquemment employé au Moyen Age) sur la place de la justice à Altdorf (qui est mentionnée comme telle en 1258 déjà) et qu'un conjuré de Stauffacher (Tell) s'insurgea contre cette mesure, nous tombons ici au noeud même du conflit entre les Waldstaetten et les héritiers de Rodolphe, entre le désir d'autonomie administrative qu'avaient les petits cantons opposé à l'autorité des fonctionnaires étrangers, à leurs droits de juridiction.

« L'attente du chemin creux est une tradition authentique : le bailli venu de Thurgovie et d'Argovie, voulait rentrer dans son pays par la route usuelle : Uri-Lac des 4 cantons Küssnacht-Immensee-Lac de Zoug; l'uranais ne peut le rejoindre

Manifestations à venir

CERCLE SUISSE ROMAND

A l'occasion du Jette Fédéral, le Comité organise pour le dimanche 18 septembre 1955 un

DEJEUNER AMICAL

où le gâteau aux prunaux sera à l'honneur.

Comme chaque année, un grand concours de Quilles, Palettes, Ping-Pong, etc. sera organisé à partir de 10 heures le matin.

A 15 heures la salle sera mise à la disposition des danseurs. Venez nombreux passer une très agréable journée dans le magnifique cadre du Restaurant Grobli, 128, rue du Maréchal-Leclerc, à Saint-Maurice.

Pour se rendre sur place prendre l'autobus 111 au métro Charenton-Ecole jusqu'à la passerelle de Charenton-le-Pont.

Inscription pour le déjeuner auprès de M. W. Tapernoux, 50, rue Servan, Paris (XI^e). Roq. 87-80. Le Comité.

TIR

4 septembre. — Versailles : 300-50-12 mètres.

25 septembre. — Versailles : 300-50-12 mètres.

9 octobre. — Maisons-Laffitte : Tir Charenterie.

SUCHARD OR CE CHOCOLAT EST INCOMPARABLE

PEINTURE VITRERIE DÉCORATION
J.-A. BALESTRA
39, Rue de Cloys 14, rue de Mouchy
PARIS VERSAILLES
Tél. VER. 03.44
Agréé du Ministère de l'Intérieur et des Beaux-Arts

Le Fils de
BAGGI - JEAN
GLACIER
1^{er} Prix d'honneur du Glacier Français 1949
38, Rue d'Amsterdam Tri. 01-39

ENTREPRISE DE PEINTURE
HECTOR CELIO
200, Boulevard Voltaire, PARIS-XI^e
Tél. : ROquette 62.20
Devis Gratuits Travail Soigné

A. O. HUBER, Graphologue-Psychologue
4, rue du Docteur Lecène, PARIS (13^{em})
Membre du Syndicat des Graphologues professionnels
Analyse Individuelles : 800 fr. 1 500 fr. et 2500 fr.
Etude Comparatives (Mariage etc...) 2.500 fr. et 4.500 fr.
Tests d'Embauche ; 600 fr. et 1.000 fr.

"MOTUL"
HUILES & GRAISSES
AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES
47, rue de Paris, BOBIGNY (Seine)
Tél. : VILlette 07-88

Entreprise Générale de Peinture
Tél. : Elysées 79-16
MIROITERIE DÉCORATION
F. MONA
ENCADREMENTS VITRERIE
38, rue François-1^{er}, Paris-8^e

VINS & SPIRITUEUX EN GROS
H. PROCHASSON & C^{IE}
Maison fondée en 1861
Bureaux : 76, Rue d'Alsace - COURBEVOIE
Chais : Même adresse et à St-Georges-de-Reneins (Rhône)
Max UNGEMUTH Directeur Commercial
La Maison ne fait pas le détail
Marque **PROVIOR** Déposé
Importateur direct de **VINS et de KIRSCH SUISSES**

SWISSAIR
Dessert les principales villes d'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud
LA SUISSE, plaque tournante de l'Europe
RÉGULARITÉ - PRÉCISION
TOUTES AGENCES DE VOYAGES ET 17, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS, OPÉRA 47-70

une seule crème de beauté pour tous les soins de la peau
★ Soir et matin pour nettoyer, protéger votre visage, vos mains, employez la crème médicale
DIADERMINE
DEMANDEZ A VOTRE MÉDECIN CE QU'IL EN PENSE
ÉCHANTILLON GRATUIT chez votre fournisseur habituel ou Diadermine - 60 - Malakoff (Seine)

(1) Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Attinger, Neuchâtel, vol. VI, page 413.
(2) « Petite Revue Littéraire », texte reproduit dans *Le Philatéliste*, n° 8 du 9 janvier 1944.
(3) *Diét.* cité, page 414.
(4) *Diét.* cité, page 476.
(5) *Diét.* cité, page 476.

Choisy-le-Roi, le 25 juillet 1954. Othmar CURIGER.